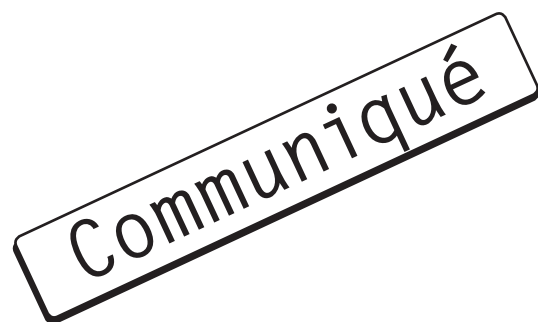




Aux médias de Suisse romande

Bâle, le 25 juillet 2006

Pro Natura au sujet du « Plan Ours » :

Ce qui compte c'est la mise en oeuvre

Pro Natura soutien le « Plan Ours » publié aujourd'hui par l'Office Fédéral de l'Environnement. Mais, la validité du concept ne se vérifiera vraiment que lors de cas grave. Pour Pro Natura, l'abattage d'un ours en Suisse n'entre en ligne de compte qu'en tout dernier recours.

La cohabitation entre l'homme et l'ours est possible en Suisse. Le « Plan Ours » aide à garantir cette cohabitation en assurant à la fois la sécurité des hommes et des ours. L'intensification de l'information de la population sera le facteur décisif du plan, afin que personne ne se mette en danger par une conduite inadéquate. « Le plus dangereux avec cet animal sauvage est qu'on le prenne pour un ours en peluche ou un animal de compagnie », indique Urs Tester, chef de la Division Biotopes et Espèces de Pro Natura. Ce n'est qu'une fois que toutes les informations, ainsi que les mesures d'éloignement et de capture se seront avérées inutiles, que Pro Natura acceptera, selon les critères du « Plan Ours », un éventuel abattage d'un ours « à risques ». Pro Natura espère que d'autres ours trouveront le chemin de la Suisse, comme l'a fait « JJ2 » en 2005.

(1209 signes)

Information:

Urs Tester, Chef de la Division Biotopes et Espèces, Tél. 061 317 91 36
urs.tester@pronatura.ch

Ce communiqué paraît également en allemand et sur www.pronatura.ch

